

I59/E

aff. Ohananyan

lettre s/n° du 1.7.38

Monsieur le Notaire,

Suite à votre lettre rappelée en marge
j'ai l'honneur de vous faire parvenir en
retour l'original de la signification et
et sommation préalable à saisie ainsi que
la quittance n° 44 pour frais.

Veuillez agréer, Monsieur le Notaire,
l'assurance de ma considération très dis-
tinguée.

L'Huissier TRAFSAERT R



A Monsieur E. CHAUDRON

Candidat - Notaire

à

USUMBURA.

USUMBURA, LE 1er juillet 1938

aff. Chanamram

127/E
7.7.38

Monsieur l'Huissier

Ruhengeri

Monsieur l'Huissier,

Je vous prie de vouloir bien signifier le commandement ci-joint au sieur Chanamram. Si celui-ci est absent, je vous prie de vouloir bien signifier au locataire de sa maison qui lui appartient toujours ou à un voisin. Je joins 30 francs pour frais

Veillez agréer, Monsieur l'Huissier, mes salutations très distinguées

P. A. De Souza

